



Au jour le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XIX, N° 9, novembre 2007

Brunch du 35^e anniversaire : anciens présidents



Prochaine conférence

Le mardi 20 novembre, à 19 h 30

« Il faut passer la mer »

par Gilles Bachand de la Société d'histoire et de
généalogie des Quatre Lieux

Sommaire

- Nouvelles de la SHLM p. 2, 3
- L'arpent et autres mesures... p. 4, 5
- La monnaie de François Plante p. 6
- Souvenir d'enfance... p. 7
- Conférence p. 8

NOUVELLES DE LA SHLM

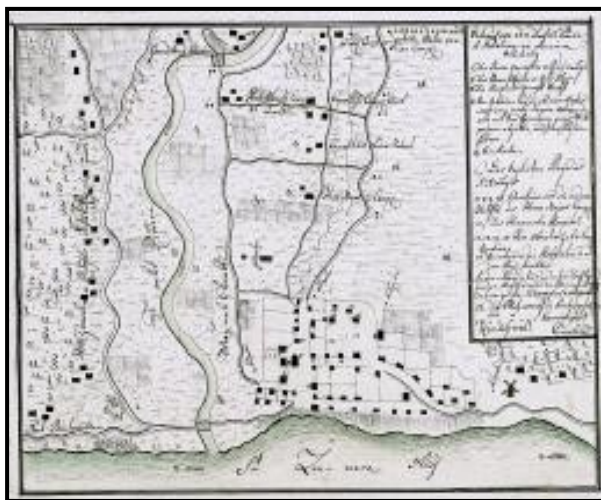
Une rencontre fructueuse

Le 6 octobre dernier nous recevions la visite de deux éminents spécialistes de l'État de New York. Il s'agit de Thomas M. Barker PhD, Professor of History Emeritus, University at Albany, SUNY et de Paul Huey PhD, archéologue en chef de l'État de New York. Participaient à cette rencontre Jean-Marc Garrant, Jean Joly, Albert Lebeau et Gaétan Bourdages.

Nos deux invités étaient venus nous présenter un échantillon d'un atlas de 42 cartes qu'ils espèrent publier d'ici un an : « *The 1776-1777 Northern Campaigns of the American War For Independence and Their Sequel : Contemporary Maps of Mainly German Origin* ». Nous étions particulièrement intéressés par la carte numéro 7 de cet atlas : « *Sketch of the Village of La Prairie-de-la-Sainte-Magdeleine in America* ». Cette carte allemande dressée par Cancrinus le 11 juillet 1776 représente le village de La Prairie au moment de l'invasion américaine. Elle indique clairement les routes, les édifices principaux et les positions des mercenaires allemands ainsi que des rebelles américains autour de La Prairie.

L'original légèrement coloré de vert de cette carte jamais vue auparavant à La Prairie, mesure 20 cm X 15,5 cm et est conservé aux archives de Marbourg en Allemagne.

Bien que La Prairie n'était plus à cette époque un avant poste d'importance, le document nous éclaire sur de nombreuses questions non encore résolues au sujet de l'invasion américaine. Nous espérons donc obtenir une copie de cette carte afin de l'étudier plus à fond et d'en soustraire toutes les informations propres à enrichir la connaissance de notre



La Prairie le 11 juillet 1776

histoire locale.

Messieurs Barker et Huey nous ont également transmis des références bibliographiques précieuses pour la poursuite de nos recherches sur la Bataille de 1691 et sur l'invasion américaine de 1775.

Membre honoraire 2007

M. Gaétan Bourdages a été désigné membre honoraire de la SHLM pour l'année 2007. Son certificat lui a été remis par M. René Jolicoeur président à l'occasion du brunch du 35^e anniversaire.



René Jolicoeur et Gaétan Bourdages

NOUVELLES DE LA SHLM

Une Société historique à La Prairie en 1967 ?

Au moment même où nous fêtons notre 35^e anniversaire de naissance nous découvrons avec surprise dans l'édition du journal Le Reflet du 20 mars 1967 qu'une première « Société Historique de La Prairie » avait existée avant 1972.

« Depuis le 16 mars 1967, le conseil des ministres a accepté l'incorporation de la Commission du Tricentenaire de La Prairie. Le nom exact de l'incorporation se lit comme suit : Société Historique de La Prairie. »

La composition du nouveau bureau reste sensiblement la même. Président, M. Alphonse Moquin, les vice-présidents sont M. Paul-Émile Brossard, Roger Brisson, Emmanuel Touchette; les directeurs sont messieurs Clément Beaumier, Maurice Bonvouloir, Marcel Oligny; secrétaire-archiviste : Réal Legault; trésorier : Marc Deslauriers; le conseiller juridique : Me Bernard Lefebvre. »

Quarante années plus tard une conversation avec M. Maurice Bonvouloir devait nous éclairer sur cette affaire.

Q : Pourquoi la Commission du Tricentenaire avait-elle choisi de s'incorporer sous le nom de Société Historique de La Prairie?

R : On voulait s'occuper de l'histoire parce qu'il n'y avait rien de ce genre à l'époque à La Prairie. Au cours des fêtes du Tricentenaire on a même incarné des personnages de l'histoire de La Prairie. N.D.L.R. *La couverture de la pochette du disque en*

vinyle produit pour les fêtes de 1967 était une photo du quai de La Prairie vers 1900.

Q : Que s'est-il produit par la suite?

R : Après les fêtes du Tricentenaire on voulait continuer dans la même veine i.e. s'occuper de l'histoire de La Prairie. Les membres du comité se sont réunis une ou deux fois. Comme chacun était déjà très occupé dans d'autres organismes, alors l'engouement pour l'histoire est tombé. De plus Me Bernard Lefebvre est tombé malade et on ne s'est plus réunis.

Ainsi donc s'est éteint en 1967 le projet d'une société historique, projet qui allait réellement prendre vie cinq ans plus tard avec la menace que la compagnie Gulf ferait peser sur le Vieux La Prairie.



Quoi de neuf?

Un site intéressant à consulter pour les généalogistes :

<http://www.voicimafamille.info/>



L'ARPENT ET AUTRES MESURES AGRAIRES AU 17^E SIÈCLE

Par Laurent Houde

Au cours du 17^e siècle, la plupart de nos ancêtres venus de France s'établirent sur des terres concédées dans des seigneuries. Ces terres à défricher étaient relativement vastes.

Dès les débuts, l'administration de la colonie imposa la mesure de l'arpent de Paris pour délimiter les seigneuries et les terres qui y seraient concédées. L'application de la mesure était l'œuvre d'arpenteurs qualifiés utilisant, pour leur travail, des chaînes de longueur reconnue et qui étaient aptes, par calcul géométrique, à bien borner les terres et en dresser les plans.

Bien souvent, au 17^e siècle, les colons venus de France qui avaient vécu sur des terres dans leur pays n'avaient pas une opinion favorable à l'utilisation de l'arpent pour mesurer les champs qu'ils y cultivaient.

Dans la France du 17^e siècle, où les dialectes se comptaient par centaines, les unités de mesure de longueur, de surface, de poids et de volume, même parfois sous des appellations identiques, différaient également d'un endroit à l'autre. Les coutumes, à cet égard, variaient non seulement d'une région à l'autre mais d'une localité à l'autre et les mesures qu'on utilisait localement, développées au cours des siècles, continuaient d'être adaptées au changement des besoins locaux.

Avant l'adoption du système métrique, en 1795, et son usage obligatoire, en 1840, les unités de mesure agraire étaient pratiquement infinies au royaume de France. L'arpent, comme mesure de longueur et de surface existait, mais avec des valeurs variées. Trois arpents étalons étaient cependant plus utilisés, chacun valant 100 perches carrées

comme mesure de surface. Ils se distinguaient par la valeur unitaire de la dite perche. En effet, la *perche de Paris* avait 18 pieds de côté; la *perche d'ordonnance* ou *des eaux et forêts* en comptait 22 et la perche de *l'arpent commun* avait 20 pieds. Une autre mesure reconnue était *l'acre de Normandie* valant, pour sa part, 160 perches carrées de 22 pieds de côté.

Mais, l'arpent, quel qu'il soit, était loin d'être la mesure agraire la plus utilisée, en France, au 17^e siècle. La plupart de ceux qui œuvraient en agriculture ne voulaient pas en entendre parler.

Sur quoi donc se basait-on alors pour évaluer sa terre et son exploitation? Les termes pour désigner la surface d'une terre travaillée reflétaient le labeur que l'homme lui consacrait et le rendement du sol.

Le cultivateur savait mieux que quiconque de quoi dépendait la valeur de son terrain. Il avait une idée de la fertilité de son sol, pouvait évaluer le travail requis à sa préparation pour les semailles et savait par expérience ce qu'il pouvait en espérer, en retour, comme récolte.

Évaluer son terrain impliquait de connaître le potentiel inégal de ses diverses parties; leur préparation pouvait exiger plus ou moins de travail, leur fertilité variait en fonction de leur situation, favorisant ou non irrigation et drainage naturels, par exemple. Ces considérations pratiques étaient jugées plus pertinentes pour exploiter un terrain que la connaissance de sa surface mesurée par un arpenteur.

Ce qui importait, par exemple, c'était de savoir le temps requis pour labourer un terrain en vue des semailles. Combien de

jours, en moyenne, un homme doit-il prendre pour le bêcher ou pour le labourer avec un animal? Selon les lieux, on emploie divers termes pour désigner la surface qu'un homme peut ainsi préparer en un jour: *journée, journal, œuvre, hommée, charrue*. Ainsi, un terrain était dit de deux, six ou dix *journaux* ou *hommées*, sa surface nécessitant tant de jours de travail.

Quand arrivait le temps des récoltes, on utilisait le terme de *fauchée* pour désigner la surface d'un champ de blé ou d'avoine qu'un homme pouvait couper avec sa faux en une journée. Cela pouvait représenter plus ou moins un demi arpent de Paris.

On mesurait aussi un terrain en fonction de la quantité de grain qu'on pouvait y ensemer. La *boisselée* de terre est alors l'espace de terre qu'on peut ensemer avec un boisseau de blé ou d'avoine. Cette mesure, variant aussi selon les régions, représentait au minimum 10 ares (0.29 arpents de Paris). Les boisseaux du temps avaient une contenance en volume d'environ 13 litres. Évidemment, chaque localité avait son boisseau étalon, gardé en lieu sûr, qui pouvait différer d'un endroit à l'autre.

Qui plus est, pour un contenant de même volume, les coutumes locales pouvaient faire varier la quantité de contenu. Par exemple, à certains endroits, on mesurait le grain à comble, en remplissant le boisseau jusqu'à la formation d'un cône; ailleurs, on pratiquait la mesure à ras, en égalisant la surface; ailleurs encore, on tapait sur le boisseau pour en tasser le contenu. Plus on tapait sur le boisseau, plus les grains se tassaient et plus on pouvait en mettre pour combler le contenant. Doit-on penser que le marchand de grain tapait plus ou moins le boisseau selon l'estime qu'il éprouvait à l'égard de son client?

Que penser de cette façon de concevoir les mesures agraires? C'est qu'elles s'étaient développées pour servir les besoins de l'hom-

me là et dans les conditions où il vivait et non en fonction de lois économiques de marché comme nous les connaissons de nos jours.

Les communautés rurales où vivait la majorité de la population produisaient localement les aliments de base dont elles avaient besoin. Relativement isolées, en l'absence de moyens de communication tels que nous les connaissons aujourd'hui, elles étaient ancrées dans des usages traditionnels garants de leur solidarité et de leur bon fonctionnement.

S'il était pratique au cultivateur, propriétaire d'une petite surface qu'il connaissait bien, d'évaluer son terrain en hommées ou boisselées, la mesure de grandes étendues exigeait cependant plus de précision. Tel était le cas des terres publiques et des seigneuries où l'arpent s'avérait manifestement plus approprié. On comprend que cette mesure ait d'emblée été adoptée en Nouvelle-France pour les concessions de terres aux colons; des terres à exploiter beaucoup plus grandes que celles que pouvaient posséder les paysans français.

Références

Ken Alder, *Mesurer le monde. L'incroyable histoire de l'invention du mètre*. Flammarion, 2005

<http://poitou.ifrance.com> Au sujet des mesures agraires dans l'ancien régime

www.genefourneau.com Les unités de mesure anciennes

<http://perso.orange.fr/alain.bourreau> Les mesures agraires



La monnaie de François Plante

par Jean Joly

Dans les années 1830, la situation économique était devenue plutôt précaire. Le gouvernement du Bas-Canada n'avait pas émis de monnaie officielle. La petite monnaie de cuivre devenait rare, surtout en région, en dehors des grands centres comme Montréal et Québec. Au début de l'année 1837, Londres puis New-York éprouvent une crise financière dont les répercussions se font rapidement sentir au Bas-Canada. Pour éviter que tous les épargnants retirent leur argent et provoquent ainsi une faillite, les grandes banques suspendent leurs paiements et il n'est plus possible de se procurer des pièces de monnaie, sauf celles qui circulent déjà.

Les marchands réagissent rapidement et certains décident alors de faire frapper, en leurs noms, des jetons de métal de diverses valeurs. Cette solution coûteuse trouvera une alternative chez certains marchands des régions. Ces derniers décident tout simplement d'imprimer des billets en papier. Ils promettent de payer, au porteur, la valeur indiquée sur le billet quand les opérations bancaires auront repris leur cours normal.

C'est ainsi que François Plante, marchand de La Prairie, imprime de la monnaie de papier pour continuer à faire ses affaires. Il faut comprendre qu'à cette époque, plusieurs monnaies circulent au Bas-Canada. On y trouve des devises anglaises, françaises, américaines et espagnoles. La livre anglaise avec ses shillings et pence, le franc ou livre française avec ses sous, le dollar américain et même la piastre espagnole.

La solution de François Plante est ingénieuse et donne ce qui suit :



Ce bon de marchand est disponible en coupures de 60 sous, ci-dessus, et de 30 sous, non illustré. Le billet, émis à Laprairie le 1^{er} septembre 1837, a été imprimé par Adolphus Bourne.

Le billet possède, entre autres caractéristiques, la propriété de fournir des équivalences entre les principales devises qui circulaient à cette époque. En fait, il constitue à lui seul une véritable petite table de conversion.

Le billet vaut un écu, tel qu'écrit au centre et aussi au coin inférieur droit. L'écu vaut 3 francs, le franc étant synonyme de livre française de 20 sous.

D'où, la valeur inscrite à droite : 60 sous (français). Donc, un écu, 3 francs ou 60 sous, c'est pareil! Le client familier avec la devise du régime français y trouvera son compte.

Mais le marchand Plante pense aussi à ses clients plus enclins à calculer à l'anglaise. À gauche, on lit 30 pence; pence étant le pluriel de penny. Puis, en dessous, de même qu'au coin supérieur droit, figure 2s 6d, soit 2 shillings 6 pence. Le shilling valant 12 pence, 2 fois 12 plus 6 égalent 30. Le compte est bon!

À cette époque, la piastre vaut 6 francs ou 6 livres de 20 sous. Aussi, lit-on, en plus petits caractères, sous « UN ÉCU », « good for half a dollar ». Le dollar canadien n'existe pas. Le dollar américain circule au Bas-Canada et aussi la piastre d'Espagne venue des colonies espagnoles. Pour les gens, *une piastre, c'est une piastre* et la parité règne. Donc, la piastre valant 120 sous, 60 sous représentent une demi-piastre. Le compte est encore bon.

François Plante émet aussi des billets de 30 sous.

Quatre de ces billets, soit 120 sous, équivalent donc à une piastre. Pas de problèmes à échanger 4 trente sous pour une piastre!

Bien sûr, le client ne doit pas savoir tout ça; il veut simplement toucher la valeur de son billet, dans la devise de son choix, quand les

banques reprendront leurs affaires normales, ce qui devint possible en mai 1838.

VALLIÈRES, Marc-Gabriel, *Le papier-monnaie des marchands de 1837*, Revue des Deux-Montagnes, Juin 1997

Sources :

Le Musée de la monnaie
<http://www.museedelamonnaie.ca/>

JOLY, Jean, *La monnaie dans le comté de Deux-Montagnes au XIX^e siècle*, La Feuille de Chêne, Vol 10, no 3, SGSE



SOUVENIR D'ENFANCE À LA PRAIRIE

Par André Montpetit

Je suis arrivé à La Prairie en 1948 à l'âge de 7 ans; nous habitons à cette époque à St-Henri, Montréal et ma mère souhaitait élever ses enfants à la campagne, nous sommes donc déménagés à La Prairie mon père ayant trouvé un emploi à la ferme des Frères de l'Instruction Chrétienne. Ma famille habitait la maison de ferme sise en face du noviciat aujourd'hui le Collège Jean-de-la-Mennais. Cette maison existe toujours, c'est maintenant la clinique du dentiste Conant.

Un an ou deux après mon arrivée, un frère de l'Instruction Chrétienne, un FIC comme on les appelait : probablement le frère Modan, mon professeur, nous a montré à mon frère et moi comment fabriquer des cerfs-volants et surtout comment les faire lever. Ces expériences avaient lieu à l'automne dans la carrière de la briqueterie St-Laurent.

L'hiver suivant alors que la rivière St-Jacques avait débordé jusqu'à la voie ferrée tout près du chemin St-Jean formant une immense patinoire naturelle, le frère Modan arrive à la ferme avec un immense cerf-volant de probablement 6 pieds ou plus de haut. Était-ce pour faire voler? Eh non, il nous convia mon frère et moi à aller patiner de l'autre côté de la voie ferrée.

Il utilisait son cerf-volant telle la voile d'une planche à voile et nous voguions à vive allure poussés par le vent. Nous nous dirigeons vers la rivière St-Jacques attachés au frère par une grande corde; lorsqu'il tournait, nous, au bout de la corde nous patinions à haute vitesse.

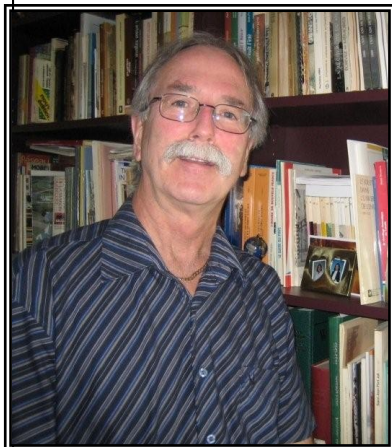
La première fois, j'avais une grande inquiétude : facile de se rendre jusqu'à la rivière St-Jacques poussé par le vent, mais allions-nous revenir péniblement en patinant contre le vent? C'était mal connaître ce frère, il savait manœuvrer son cerf-volant et pour aller et pour revenir sans grand effort pour nous qui nous laissions tirer par ce frère et ce cerf-volant.

Il y a plus de 60 ans que ces expériences ont eu lieu; d'une part, j'apprends il y a moins d'un mois que le frère Modan est toujours vivant et d'autre part qu'en repensant et en racontant cette merveilleuse expérience de patinage, j'éprouve les mêmes frissons de ces projections au bout de la corde rattachée à ce frère manœuvrant habilement ce cerf-volant magique.

Conférence de Gilles Bachand de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Le 20 novembre 2007 à 19 h 30

« *Il faut traverser la mer* »



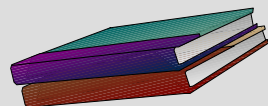
C e t t e conférence se penche sur les conditions vécues par nos ancêtres au cours de la traversée vers la Nouvelle-France. Dans un premier temps les sujets suivants seront

abordés : certains lieux d'embarquement, ceux qui sont venus, le recrutement, le « rôle » des passagers. Suivront le navire et sa description, de même que les structures et mœurs les plus courantes à l'époque. N'oublions que ce navire servait à la fois de transport, de logis, d'hôpital et même de prison ou encore à faire la guerre, aussi malheureusement il devenait le cercueil de quelques uns.

Suivra un aperçu de la vie à bord : l'horaire, les corvées, les récréations, les règlements, la nourriture et la discipline. Nous aurons également un aperçu des problèmes que posait la navigation sur mer au 17^e siècle.

Nos conférences se donnent à l'étage du Vieux Marché au 249, rue Sainte-Marie dans le Vieux La Prairie. Entrée : 3 \$ pour les non-membres.

Informations au 450-659-1393



Dites-le à des amis

**Nous ramassons des livres pour notre
vente annuelle**

**Venez les porter à la Société d'histoire
de La Prairie-de-la-Magdeleine
249, rue Sainte-Marie
La Prairie**

**Nos heures d'ouverture sont :
Mardi, mercredi et jeudi de
10 h à 17 h
Tél : (450) 659-1393**



Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine
Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Jean-Pierre Yelle

Rédaction : Gaétan Bourdages, Jean Joly, Laurent Houde, André Montpetit.

Révision Jean-Pierre Yelle

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social : 249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.